

Commonwealth, la Nouvelle-Zélande, songe aussi à exercer le droit d'adhérer au traité.

Quittant la scène européenne, je ferais peut-être bien de dire quelques mots d'une région mentionnée tout à l'heure, le Moyen-Orient. Quand j'ai fait un long rapport à mon retour de la session spéciale d'urgence des Nations Unies où l'on avait étudié la situation au Moyen-Orient, j'ai parlé à la Chambre d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale. Aux termes de cette résolution, on autorisait le secrétaire général à voir ce qu'il pourrait faire au nom des Nations Unies pour résoudre les difficultés d'alors. Les événements survenus depuis me fondent à dire que nous pouvons maintenant envisager la situation avec une prudente satisfaction. Le mérite en revient largement au secrétaire général, M. Hammarskjöld, qui a accompli avec tant de succès la tâche consistant à se charger des mesures d'entente pratique, soit dit pour employer les mots mêmes de la résolution.

Sous l'empire de cette résolution et grâce aux initiatives du secrétaire général, les États-Unis et le Royaume-Uni ont pu retirer leurs troupes de la Jordanie et du Liban respectivement. Cela s'est fait en novembre du consentement de toutes les puissances intéressées. L'amélioration de la situation au Liban a permis au secrétaire général de faire rentrer dans leur pays les unités composant l'UNOGIL.

D'autre part, sur le front arabo-israélien, il s'est produit des incidents fort regrettables qui décèlent un certain malaise entre ces deux pays, et je songe ici non pas au front de l'UNEF, mais plus particulièrement à la frontière entre la région de la République arabe unie et l'Israël. Néanmoins, je pense que si le Canada et d'autres pays continuent d'appuyer les Nations Unies et si l'on se montre disposé de part et d'autre à recourir aux Nations Unies, nous pouvons espérer raisonnablement que la situation ne s'envenimera pas.

Les faits assez encourageants dont j'ai parlé nous ont donné l'occasion de faire le point et de bien réfléchir à ce que notre attitude future devrait être en face des événements se produisant dans l'ensemble de la région. A cet égard, je pense au Canada. Nous devons nous rendre compte que les rapports des pays du Moyen-Orient entre eux et avec le monde extérieur se transforment très rapidement. Les tendances de l'opinion que nous appelons de façon vague nationalisme ou neutralisme se répandent beaucoup et rapidement. Ces tendances demeureront dans ces pays.

Aucun pays ne pourrait résister à un nationalisme en évolution, pas plus que le

Canada ne saurait le faire. Nous devons reconnaître ces forces qui animent les dirigeants actuels dans cette région. Ces tendances puissantes ne se manifestent peut-être pas toujours comme nous l'aimerions mais nous devons reconnaître qu'elles continueront à animer les nouveaux chefs qui se sont révélés et que, par conséquent, elles domineront inévitablement la scène du Moyen-Orient pour un certain temps. Nous ne pouvons, bien entendu, nous opposer à cette évolution, mais il existe l'obligation internationale de s'assurer que, si un changement se produit, il se produira de manière pacifique avec le consentement des intéressés et sans menacer la sécurité d'autrui.

Mais si nous avons raison, ce dont je suis sûr, de chercher à assurer que le changement soit pacifique, nous devons reconnaître pour notre part que l'une des principales causes d'instabilité dans l'ensemble de la région, c'est le manque de confiance d'abord entre les pays de la région, puis entre ces pays et l'extérieur. Les puissances occidentales pourront peut-être se rendre utiles en établissant un fondement sur lequel asseoir cette confiance, mais elles devront faire preuve de modération, de patience, d'impartialité, sans parler du désir de traiter avec les pays de cette région sur un pied d'égalité et avec respect. Il est possible que, comme pour d'autres régions, les Nations Unies soient le meilleur intermédiaire grâce auquel réaliser l'adaptation au nouveau régime des relations, car cette adaptation doit se faire sans que les principes soient sacrifiés et sans qu'on se laisse trop gagner par les tensions régionales que les forces politiques, économiques et sociales, qui travaillent encore la région, ne peuvent manquer d'engendrer.

Comme par le passé, la politique du Canada consiste à appuyer fermement les institutions des Nations Unies dans la région. Nous avons été, par exemple, un des principaux participants de l'UNOGIL,—le groupe d'observateurs des Nations Unies au Liban,— et des officiers canadiens sont toujours au service de l'organisation des Nations Unies pour la surveillance de la trêve en Palestine.

La contribution du Canada à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine sera maintenue encore cette année, sous réserve de l'approbation du Parlement, au taux annuel de \$500,000. Enfin, nous pouvons tirer grande satisfaction de la part que le Canada continue d'apporter à la Force d'urgence des Nations Unies, sous forme d'un important contingent. Il est tout à l'hommage des Nations Unies que cette activité vraiment exceptionnelle de gardienne